



CONSEIL D'ÉTAT section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 7 juin 2021 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'fixant les modalités de contrôle local du respect de la priorisation des titres au primo-recrutement prévues à l'article 29 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française' a été rayée du rôle le 7 juillet 2021, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.